



Commission des finances

Distr. générale
6 juin 2018
Français
Original : anglais

Vingt-quatrième session

Kingston, 2-27 juillet 2018

Point 4 de l'ordre du jour provisoire

Exécution du budget pour l'année 2017

Rapport du Secrétaire général

I. Introduction

1. On trouvera dans le présent rapport les principaux éléments relatifs à l'exécution du budget pour la période allant de janvier à décembre 2017. On constatera qu'après avoir pris en compte l'ajustement des produits accessoires liés au traitement des candidatures des contractants (31 204 dollars), le montant total des dépenses pendant l'année s'élevait à 7 598 363 dollars contre 8 722 600 dollars prévus dans le budget approuvé, ce qui représente une sous-utilisation des crédits d'un montant de 1 124 237 dollars (12,9 %). Ceci s'explique principalement par le nouveau mode de présentation du budget et les nouvelles méthodes comptables suite au passage aux Normes comptables internationales pour le secteur public (IPSAS) et le fait que certaines dépenses approuvées au titre des programmes ont été réglées en avance sur des fonds disponibles en 2016. On trouvera ci-après des explications détaillées ainsi que des informations sur les rubriques budgétaires concernant les dépenses administratives ayant enregistré des écarts significatifs (c'est-à-dire des écarts entre les dépenses prévues et les dépenses effectives supérieurs ou égaux à 20 000 dollars ou à 20 % des prévisions).

II. Nouveau mode de présentation du budget

2. Ce rapport reprend le mode de présentation proposé en 2015 à la Commission des finances pour l'exercice 2017-2018 (voir [ISBA/21/FC/6](#)). La même présentation a été adoptée pour rendre compte à la vingt-troisième session de l'exécution du budget des cinq premiers mois de 2017. Dans le même temps, le secrétariat a présenté un rapport plus détaillé sur les coûts des services de conférence, axé sur le type de dépense plutôt que sur le nombre de réunions des organes de l'Autorité, et annoncé que cette présentation serait reprise dans les prochains rapports.

3. Dans son rapport de 2017 (voir [ISBA/23/A/8-ISBA/23C/10](#)), la Commission des finances a rappelé que le format du budget serait suivi de près et évoluerait au fil du temps, et demandé au Secrétaire général de recommander des modifications

* [ISBA/24/FC/L.1](#)



supplémentaires qu'il serait possible d'apporter à ce format dans le prochain projet de budget. D'autres changements ont été apportés à l'information financière du fait du passage aux normes IPSAS, dont il a été rendu compte séparément à la Commission des finances.

4. La structure du présent document suit le nouveau mode de présentation du budget. Il y est fait état des écarts par chapitre, sous-chapitre et programme. S'agissant du budget-programme, des fonds significatifs ayant été transférés du sous-chapitre Services de conférence aux programmes du fait des économies réalisées, les dépenses effectives sont comparées aux prévisions de dépenses initiales pour 2017.

III. Examen du budget

Chapitre 1

Dépenses d'administration et dépenses relatives aux services de conférence

5. Le montant total des fonds disponibles en 2017 au titre du chapitre 1 s'élevait à 7 884 400 dollars, soit 90,4 % du budget disponible (c'est-à-dire que moins de 10 % du budget était alloué aux programmes). Comme suite aux gains d'efficacité adoptés en 2017, le Secrétaire général a autorisé le transfert de 385 000 dollars des services de conférence à certains programmes, réduisant le budget disponible au titre du chapitre 1 à 7 499 400 dollars. Les dépenses totales se sont élevées à 7 136 036 dollars après les ajustements liés au passage aux normes IPSAS, soit une sous-utilisation des crédits de 4,6 % (compte tenu du nouveau budget).

6. Les écarts significatifs s'expliquent de la manière suivante :

a) **Dépenses communes de personnel.** Dépassement de 18,3 % des crédits en raison de l'entrée en vigueur en 2017 d'un nouvel ensemble de prestations offertes aux administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur approuvé par l'Assemblée dans sa décision [ISBA/23/A/12](#). Il a ainsi fallu procéder à une révision rétroactive des avantages du personnel sur les deux dernières années – une opération ponctuelle et imprévue qui ne se reproduira pas ;

b) **Voyages.** Dépassement des crédits de 28,3 % du fait d'une activité plus importante et de la sous-évaluation des besoins effectifs du secrétariat ainsi que de la comptabilisation plus stricte des voyages à la bonne rubrique budgétaire ;

c) **Communications.** Économies de 25,6 % grâce à l'application d'une politique stricte en matière de communications téléphoniques et à l'utilisation de matériel plus performant ;

d) **Services contractuels d'imprimerie.** Il s'agit d'une rubrique budgétaire dont le montant est très faible et tout engagement de dépenses à ce titre a de fortes incidences. Ainsi, la décision de produire des supports d'information a entraîné un dépassement des crédits de 19 834 dollars ;

e) **Informatique.** Des économies de 40 % ont été constatées car, du fait du passage aux nouvelles méthodes comptables, l'achat de biens est désormais comptabilisé à la rubrique « Achat de mobilier et de matériel ». Les dépenses constatées ici concernent donc uniquement les services (fourniture d'accès Internet, hébergement et externalisation de la maintenance du matériel) ;

f) **Achat de mobilier et de matériel.** Une sous-utilisation des crédits a été constatée à hauteur de 62 %, certains achats ayant été reportés à 2018 dans l'attente de l'étude d'ensemble ;

g) **Participation au régime commun des Nations Unies.** Les montants comptabilisés à cette rubrique budgétaire ont été surévalués, les ressources prévues dans le budget de 2017 au titre de la participation à plusieurs services communs de l'ONU n'ayant pas été utilisées. Les dépenses effectives représentent les dépenses devant être partagées avec le Département de la sûreté et de la sécurité (37 400 dollars), les coûts de la participation à la Commission de la fonction publique internationale et à des activités connexes (21 700 dollars) ainsi que les coûts mineurs associés à des réunions communes tenues à Kingston ;

h) **Passage aux normes IPSAS.** Aucune dépense n'a été enregistrée dans cette rubrique budgétaire, la mise en service d'un progiciel de gestion intégré ne devant pas intervenir avant 2018.

7. Comme cela a déjà été signalé à la Commission des finances, des économies significatives ont été réalisées au titre des services de conférence en réduisant le personnel d'appui de l'Organisation des Nations Unies de neuf à deux personnes (économies estimées à 120 000 dollars), en renforçant la coordination avec le Jamaica Conference Centre (20 000 dollars d'économies) et en diminuant de manière drastique les coûts liés à la documentation grâce à PaperSmart (80 000 dollars d'économies).

Chapitre 2

Dépenses relatives aux programmes

8. La Commission des finances se rappellera que le premier budget-programme a été établi pour le budget 2017. Comme il n'y avait aucune donnée statistique disponible sur les coûts des programmes, le secrétariat a établi le budget de ce chapitre en se fondant sur les coûts standard des ateliers et des voyages. Toutefois, seulement 9,6 % du budget total a été alloué aux programmes (838 000 dollars), ce qui laissait peu de marge de manœuvre pour effectuer des transferts entre les rubriques budgétaires.

9. En ce qui concerne le programme 2.4 (Gestion des données), les crédits alloués à la conception de la base de données (345 000 dollars) et à l'achat de matériel (150 000 dollars) proviennent de fonds du budget 2016 restés disponibles.

10. On constate un dépassement significatif des crédits au titre du programme 2.6 (Activités de communication), s'expliquant principalement par la participation de l'Autorité à la Conférence des Nations Unies visant à appuyer la réalisation de l'objectif de développement durable n° 14 : conserver et exploiter de manière durable les océans, les mers et les ressources marines aux fins du développement durable, qui n'avait pas été prévue au budget, ainsi que par l'organisation de l'atelier de sensibilisation tenu à Kampala en 2017.

11. Du fait des enseignements tirés en 2017, le budget-programme pour l'exercice 2019-2020 repose sur un équilibre plus réaliste entre les dépenses administratives et les dépenses relatives aux programmes ainsi qu'une estimation plus précise de la répartition des dépenses entre les sous-rubriques du budget.

Annexe

Rapport sur l'exécution du budget pour l'année 2017

<i>Objet de dépense</i>	<i>Montant approuvé pour 2017</i>	<i>Transferts des chapitres aux programmes approuvés par le Secrétaire-général</i>	<i>Budget après transferts</i>	<i>Dépenses en 2017 (au 31 décembre 2017)</i>	<i>Solde (pourcentage)</i>	<i>Écart</i>
Chapitre 1						
Dépenses d'administration et dépenses relatives aux services de conférence						
Dépenses d'administration du secrétariat	5 919 400	0	5 919 400	5 877 124	42 276	0,7
Postes permanents	3 100 000		3 100 000	2 895 816	204 184	6,6
Personnel temporaire (autre que pour les réunions)	15 500		15 500	33 726	-18 226	-117,6
Heures supplémentaires	35 000		35 000	31 966	3 034	8,7
Consultants (sans rapport avec l'exécution des programmes)	10 300		10 300	0	10 300	100,0
Dépenses communes de personnel	1 505 000		1 505 000	1 779 689	-274 689	-18,3
Formation	31 500		31 500	13 848	17 652	56,0
Voyages (sans rapport avec l'exécution des programmes)	91 200		91 200	117 020	-25 820	-28,3
Communications	100 300		100 300	74 599	25 701	25,6
Ouvrages et fournitures de bibliothèque	68 000		68 000	59 102	8 898	13,1
Services contractuels d'imprimerie (hors programmes)	11 000		11 000	30 834	-19 834	-180,3
Fournitures et accessoires	40 100		40 100	55 665	-15 565	-38,8
Dépenses de représentation	11 500		11 500	14 392	-2 892	-25,1
Informatique	98 000		98 000	58 757	39 243	40,0
Achat de mobilier et de matériel	81 000		81 000	30 180	50 820	62,7
Location et entretien du mobilier et du matériel	12 000		12 000	16 578	-4 578	-38,2
Participation au régime commun des Nations Unies	83 000		83 000	60 301	22 699	27,3
Services divers	56 000		56 000	72 178	-16 178	-28,9
Audit	20 000		20 000	16 000	4 000	20,0
Gestion des bâtiments	410 000		410 000	433 826	-23 826	-5,8
Examen mené en application de l'article 154 et dépenses connexes	80 000		80 000	82 645	-2 645	-3,3
Passage aux normes IPSAS	60 000		60 000	0	60 000	100,0
Sous-chapitre 2						
Coûts des services de conférence	1 965 000	-385 000	1 580 000	1 258 912	321 088	16,3
Traitements des fonctionnaires de l'ONU				8 907		
Frais d'impression et fournitures				289		

Objet de dépense	Transferts des chapitres aux programmes		Budget après transferts	Dépenses en 2017 (au 31 décembre 2017)	Solde	Écart (pourcentage)		
	Montant approuvé pour 2017	approuvés par le Secrétaire-général						
Frais divers liés aux services de conférence				44 632				
Voyages des fonctionnaires				277 291				
Location du centre de conférences				50 843				
Personnel temporaire pour les réunions				50 186				
Location de matériel				388				
Transport local				2 652				
Services de réunion				432 446				
Documentation				380 578				
Réception				10 700				
Total (chapitre 1)		Dépenses d'administration et dépenses relatives aux services de conférence	7 884 400	-385 000	7 499 400	7 136 036	363 364	4,6
Chapitre 2		Dépenses relatives aux programmes						
Programme 2.1		Mise au point du cadre réglementaire régissant les activités dans la Zone						
Consultants	45 200		45 200	21 381	23 819	52,7		
Services contractuels d'imprimerie	0		0	0	0			
Voyages	45 600		45 600	72 029	-26 429	-58,0		
Ateliers	0		0	0	0			
Total, programme 2.1	90 800	0	90 800	93 410	-2 610	-2,9		
Programme 2.2		Protection du milieu marin						
Consultants	19 400		19 400	3 836	15 565	80,2		
Services contractuels d'imprimerie	600		600	0	600	100,0		
Voyages	7 600		7 600	48 318	-40 718	-535,8		
Ateliers	120 800	125 000	245 800	60 722	185 078	153,2		
Total, programme 2.2	148 400	125 000	273 400	112 875	160 525	108,2		
Programme 2.3		Administration des contrats						
Consultants	0		0	0	0			
Services contractuels d'imprimerie	0		0	0	0			
Voyages	15 200		15 200	12 165	3 035	20,0		
Ateliers	2 900	30 000	32 900	2 118	30 782	1 061,4		
Total, programme 2.3	18 100	30 000	48 100	14 284	33 816	186,8		

<i>Objet de dépense</i>	<i>Montant approuvé pour 2017</i>	<i>Transferts des chapitres aux programmes approuvés par le Secrétaire-général</i>	<i>Budget après transferts</i>	<i>Dépenses en 2017 (au 31 décembre 2017)</i>	<i>Solde</i>	<i>Écart (pourcentage)</i>	
Programme 2.4	Gestion des données (ressources et environnement)						
Consultants	296 000		296 000	38 347	257 653	87,0	
Services contractuels d'imprimerie	9 600		9 600	0	9 600	100,0	
Voyages	24 000		24 000	7 997	16 003	66,7	
Ateliers	0		0	0	0		
Informatique	206 900		206 900	113 222	93 678	45,3	
Dépôt central de données	0		0	0	0		
Maintenance et appui	0		0	0	0		
Total, programme 2.4	536 500	0	536 500	159 566	376 934	70,3	
Programme 2.5	Promotion et encouragement de la recherche scientifique marine dans la Zone						
Consultants	9 700		9 700	0	9 700	100,0	
Services contractuels d'imprimerie	0		0	0	0		
Voyages	7 600		7 600	1 890	5 710	75,1	
Ateliers	0	120 000	120 000	0	120 000		
Total, programme 2.5	17 300	120 000	137 300	1 890	135 410	782,7	
Programme 2.6	Activités de communication						
Consultants	11 300		11 300	9 705	1 595	14,1	
Services contractuels d'imprimerie	600		600	0	600	100,0	
Voyages	15 200		15 200	54 943	-39 743	-261,5	
Ateliers	0	110 000	110 000	15 656	94 344		
Total, programme 2.6	27 100	110 000	137 100	80 303	56 797	209,6	
Total (chapitre 2)	Dépenses relatives aux programmes	838 200	385 000	1 223 200	462 328	760 872	90,8
Total des dépenses administratives et des dépenses relatives aux services de conférence et aux programmes							
	8 722 600	0	8 722 600	7 598 363	1 124 237	12,9	